

TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

L'intervention orthophonique
et audiolgique



**Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec**

COMME LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA) ONT DES CONSÉQUENCES SUR LE COMPORTEMENT ET LA COMMUNICATION, L'ORTHOPHONISTE ET L'AUDIOLOGISTE TRAVAILLENT AVEC LES PERSONNES ATTEINTES ET DÉTERMINENT, AVEC LA FAMILLE, LES INTERVENTIONS À METTRE EN PLACE POUR LES AIDER.

L'intervention ORTHOPHONIQUE

L'ORTHOPHONISTE EST LE PROFESSIONNEL DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION. Comme certaines personnes atteintes de TSA parleront et d'autres non, il est important que l'orthophoniste évalue la personne pour déterminer quelles sont ses forces et ses difficultés pour faire ensuite une intervention adaptée.

Dès qu'un TSA est soupçonné, il est possible de débiter l'intervention orthophonique. Plus on commence tôt, plus ce sera facile pour l'enfant d'apprendre.

L'intervention orthophonique s'effectue en collaboration avec divers intervenants, car elle doit se faire de façon cohérente et en continu, à la maison et à l'école. Elle peut avoir lieu à différents endroits (garderie, école, bureau privé de l'orthophoniste, à la maison ou dans les centres de réadaptation).

L'OBJECTIF PRINCIPAL DE L'INTERVENTION EST D'AIDER L'ENFANT À COMMUNIQUER. On cherche ainsi à lui donner des moyens d'apprendre, de comprendre, de dire, et d'expliquer ce qui ne va pas pour qu'il soit compris et que la communication soit satisfaisante pour lui et les autres. Plus spécifiquement, l'intervention cherche à ce que l'enfant essaie et ait envie de communiquer et puisse le faire de façon efficace. Par exemple, qu'il demande quelque chose s'il en a besoin, plutôt que de vivre un sentiment de frustration. L'intervention vise aussi à améliorer ses relations avec les amis à l'école.



L'intervention AUDIOLOGIQUE

L'AUDIOLOGISTE EST LE PROFESSIONNEL DES TROUBLES DE L'AUDITION. Lors de l'évaluation multidisciplinaire d'un enfant présentant un TSA, une évaluation en audiologie doit être complétée afin de s'assurer qu'il entend bien. En effet, les apprentissages et le développement des habiletés sociales et langagières de l'enfant présentant un TSA peuvent être retardés, voire même compromis, lorsqu'une atteinte auditive (permanente ou temporaire) s'ajoute aux difficultés déjà rencontrées.

Ainsi, l'audiologiste, par son évaluation audiolgogique, s'assure qu'aucune atteinte auditive ne contribue à accentuer un problème de communication ou de comportement chez l'enfant ayant un TSA. Lorsqu'un problème d'audition est identifié, l'audiologiste propose un plan d'intervention adapté, en collaboration avec les autres intervenants et la famille, afin d'améliorer la communication de l'enfant.

Les orthophonistes et les audiologistes aident les personnes atteintes d'un TSA à vivre au quotidien plus simplement, à grandir et à apprendre plus facilement.



**Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec**

L'ORDRE DES ORTHOPHONISTES ET
AUDIOLOGISTES DU QUÉBEC (OOAQ)
A POUR MISSION D'ASSURER LA PROTECTION
DU PUBLIC AU REGARD DU DOMAINE
D'EXERCICE DE SES MEMBRES, SOIT
L'AUDITION, LE LANGAGE, LA VOIX, LA PAROLE,
LA COMMUNICATION ET LEURS TROUBLES.

www.ooaq.qc.ca